



RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 08257
Numéro SIREN : 822 556 536
Nom ou dénomination : A ONE

Ce dépôt a été enregistré le 05/09/2017 sous le numéro de dépôt 13618

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD 2017
CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

Désignation de l'entreprise SAS A ONE

Adresse de l'entreprise 17 avenue Henri Barbusse 93150 LE BLANC MESNIL le président

SIRET

8	2	2	5	5	6	5	3	6	0	0	0	1	6
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Durée de l'exercice en nombre de mois * 3 Durée de l'exercice précédent * 0 0

S. MOHANARATON le 04/08/2017

				Exercice N clos le									
				3	1	1	2	2	0	1	6		
ACTIF				Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	10 000		012			10 000				
		Autres *	014	1 350		016	74		1 277				
	Immobilisations corporelles *		028	1 295		030	71		1 225				
	Immobilisations financières * (1)		040	600		042			600				
	Total I (5)			044	13 245		048	144		13 101			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050			052							
		Marchandises *	060			062							
	Avances et acomptes versés sur commandes		064			066							
	Créances (2)	Clients et comptes	068			070							
		Autres * (3)	072	439		074			439				
	Valeurs mobilières de placement		080			082							
	Disponibilités		084	3 902		086			3 902				
	Charges constatées d'avance *		092			094							
	Total II			096	4 341		098			4 341			
	Total général (I+II)			110	17 587		112	144		17 443			
								Exercice N NET 1					
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *						120	5 000					
	Écarts de réévaluation						124						
	Réserve légale						126						
	Réserves réglementées *						130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)						131			)	132		
	Report à nouveau						134						
	Résultat de l'exercice						136	(10 138)					
	Provisions réglementées						140						
	Total I						142	(5 138)					
Provisions pour risques et charges						Total II		154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées						156						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						164						
	Fournisseurs et comptes rattachés *						166	647					
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)						169	17 004		)	172	21 934	
	Produits constatés d'avance						174						
Total III						176	22 581						
Total général (I + II + III)						180	17 443						
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an		195						
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *		182	13 245					
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *		184						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Désignation du déclarant : SAS A ONE

			Exercice N Net	Exercice N -1 Net
ACTIF				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	10 000	
		Autres	1 277	
	Immobilisations corporelles		1 225	
	Immobilisations financières		600	
	Total I		13 101	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production		
		Marchandises		
	Avances et acomptes versés sur commandes			
	Créances	Clients et comptes rattachés		
		Autres	439	
	Valeurs mobilières de placement			
	Disponibilités		3 902	
	Charges constatées d'avance			
Total II		4 341		
Total général (I + II)			17 443	
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel		5 000	
	Écarts de réévaluation			
	Réserve légale			
	Réserves réglementées			
	Autres réserves			
	Report à nouveau			
	Résultat de l'exercice		(10 138)	
	Provisions réglementées			
	Total I		(5 138)	
Provisions pour risques et charges				
Total II				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
	Fournisseurs et comptes rattachés		647	
	Autres dettes		21 934	
	Produits constatés d'avance			
	Total III		22 581	
Total général (I + II + III)			17 443	

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE

(en liste)

2033-B-SD

Formulaire obligatoire

Désignation de l'entreprise SAS SAS A ONE

Néant ☐**A - RÉSULTAT COMPTABLE**

Formulaire déposé au titre de l'IR

018

Exercice N clos le

3 1/1 2/2 0 1 6

Produits d'exploitation	Ventes de marchandises		209	210	
	Production vendue	{ Biens dont export et livraisons intracommunautaires	215	214	
		{ Services	217	218	4 198
	Production stockée (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	
	Production immobilisée			224	
	Subventions d'exploitations reçues			226	
	Autres produits			230	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232	4 199
Charges d'exploitation	Achats de marchandises (y compris droits de douane)			234	
	Variation de stocks (marchandises)			236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			240	
	Autres charges externes (dont crédit bail : mobilier : immobilier :)			242	5 810
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE	243		244	
	Rémunérations du personnel			250	7 315
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	625
	Dotations aux amortissements			254	144
	Dotations aux provisions			256	
	Autres charges	{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger	259	262	338
		{ dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260		
	Total des charges d'exploitation (II)			264	14 231

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

Produits financiers (III)		270	(10 033)
Produits exceptionnels (IV)		294	
Charges financières (V)		290	105
Charges exceptionnelles (VI)	{ Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347	
	{ Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquiés D)	348	
Impôts sur les bénéfices (VII)		306	

2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)

		310	(10 138)
		314	10 138

B - RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2

Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles		312	316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles		318	318	
	Provisions non déductibles		322	322	
	Impôts et taxes non déductibles		324	324	
	Divers, dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés	247		330	
		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM	248		
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		249	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998	998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999	999	
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997	
Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987	342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989	
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quinquies)	138	
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undécies)	990	
	ZFA (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	350 439
	Dont divers		Créance due au report en arrière du déficit	346	
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)			655	439

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS

Bénéfices col. 1 / Déficit col. 2

Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière	352	354	10 577
	Déficits antérieurs reportables	356		
			360	

RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS

Bénéfices col. 1 / Déficit col. 2

		370	372	10 577
--	--	-----	-----	--------

2033-B-SD

EXTENSION 2

[illegible]

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (EN LISTE)

DONNÉES N ET N-1 / DONNÉES NON DÉCLARATIVES

Désignation du déclarant : SAS A ONE

		Exercice N	Exercice N -1
A - RÉSULTAT COMPTABLE			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		
	Production vendue { biens services	4 198	
	Production stockée (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation reçues		
	Autres produits		
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)	4 199	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)		
	Variation de stock (marchandises)		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)		
	Autres charges externes	5 810	
	Impôts, taxes et versements assimilés		
	Rémunérations du personnel	7 315	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)	625	
	Dotations aux amortissements	144	
	Dotations aux provisions		
	Autres charges	338	
	Total des charges d'exploitation (II)	14 231	

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		(10 033)	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		
	Produits exceptionnels (IV)		
	Charges financières (V)	105	
	Charges exceptionnelles (VI)		
	Impôts sur les bénéfices (VII)		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)		(10 138)	

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SAS** **SAS A ONE**

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402	10 000	404		406	10 000	
	Autres	410		412	1 350	414		416	1 350	
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442	1 295	444		446	1 295	
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480		482	600	484		486	600	
TOTAL		490		492	13 245	494		496	13 245	

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations incorporelles		500		502	74	504		506	74
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532	71	534		536	71
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566	
TOTAL		570		572	144	574		576	144

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9

Immobilisations	Valeur d'actif *		Amortissements *		Valeur résiduelle		Prix de cession *		Plus ou moins-values							
	①		②		③		④		Court terme * ⑤		Long terme					
											19 % ⑥		15 % ou 16 % ⑦		0 % ⑧	
1																
2																
3																
4																
5																
6																
7																
8																
9																
10																
TOTAL	578		580		582		584		586		581		587		589	
		Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾			579			Régularisations	590		583		594		595	
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art. 39 terdecies)													591			
TOTAL									596		585		597		599	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

2033-D-SD

Formulaire obligatoire

Désignation de l'entreprise | SAS A ONE

Néant ☐

I - RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A - NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Amortissements dérogatoires	600	602	604		606
Provisions réglementées					
Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605		607
Autres provisions réglementées	610	612	614		616
Provisions pour risques et charges	620	622	624		626
Sur immobilisations	630	600	634		636
Provisions pour dépréciation					
Sur stocks et en cours	640	630	644		646
Sur clients et comptes rattachés	650	642	654		656
Autres provisions pour dépréciation	660	652	664		666
TOTAL	680	682	684		686

B - MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations	Reprises
Immob. incorporelles	700	705
Terrains	710	715
Constructions	720	725
Inst. techniques mat. et outillage	730	735
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745
Matériel de transport	750	755
Autres immobilisations corporelles	760	765
TOTAL	770	775

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes
2	
3	
4	
5	
6	
7	
TOTAL	780
à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD	

II - DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	10 577
TOTAL des déficits restant à reporter	870	10 577

III - DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

IV - DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	
--	-----	--

V - ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS

	800	
--	-----	--

VI - DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	840
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	108
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE : DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS

2033-E-SD

Formulaire obligatoire

Désignation de l'entreprise **SAS A ONE**Néant ☐Exercice ouvert le **19/09/2016**et clos le **31/12/2016**Durée en nombre de mois **3**

I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	108
Production vendue - Biens	109
Production vendue - Services	141
Production stockée	111
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143
Subventions d'exploitation reçues	113
Autres produits de gestion courante hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	115
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153
TOTAL 1	144

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers

Achats de marchandises (droits de douane compris)	121
Variation de stocks (marchandises)	122
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	145
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	125
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128
Autres charges de gestion courante hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	148
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	133
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135
TOTAL 2	152

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée **TOTAL 1 - TOTAL 2 137**

IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur le 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur le 1329-DEF-SD)	117	0
--	-----	---

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	020	☐
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022	4 198
Période de référence	024	1 9 0 9 2 0 1 6
Date de cessation	160	3 1 1 2 2 0 1 6
	186	

V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs

Effectifs moyens du personnel	376	2.00
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	2.00

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F-SD 2017

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1
2

(1)

Néant ☐ *

Exercice clos le

3 1 1 2 2 0 1 6

SIREN

8 2 2 5 5 6 5 3 6

Dénomination de l'entreprise

SAS A ONE

Adresse (voie)

17 avenue Henri Barbusse

Code postal

93150

Ville

LE BLANC MESNIL

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

MR

Nom patronymique

SINNARASA

Prénom(s)

MOHANARAJAN

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

170

Naissance : Date

26/05/1981

N° Département

99

Commune

POINT PEDRO

Pays

SRILANKA

Adresse : N°

21

Voie

AVENUE HEBRI BARBUSSE

Code Postal

93150

Commune

LE BLANS MESNIL

Pays

Titre (2)

MR

Nom patronymique

RAJESWRAN

Prénom(s)

KANAGARATNAM

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

165

Naissance : Date

21/05/1961

N° Département

99

Commune

JAFFNA

Pays

SRILANKA

Adresse : N°

25

Voie

DE BOURGOGNE

Code Postal

93000

Commune

BOBIGNY

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M. pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



Extension 2

Capital détenu par les personnes physiques

Titre (2)	MME	Nom patronymique	MARKANDU	Prénom(s)	RAJINI			
	Nom marital	NIRMALANATHAN	% de détention		Nb de parts ou actions	165		
Naissance :	Date	26/05/1980	N° Département	99	Commune	MOOLAI	Pays	SRILANKA
Adresse :	N°	1	Voie	ALLEE ARAGON				
	Code Postal	93300	Commune	AUBERVILLIERS	Pays			

Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)				
	Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions			
Naissance :	Date		N° Département		Commune		Pays	
Adresse :	N°		Voie					
	Code Postal		Commune		Pays			

Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)				
	Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions			
Naissance :	Date		N° Département		Commune		Pays	
Adresse :	N°		Voie					
	Code Postal		Commune		Pays			

Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)				
	Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions			
Naissance :	Date		N° Département		Commune		Pays	
Adresse :	N°		Voie					
	Code Postal		Commune		Pays			

Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)				
	Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions			
Naissance :	Date		N° Département		Commune		Pays	
Adresse :	N°		Voie					
	Code Postal		Commune		Pays			

Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)				
	Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions			
Naissance :	Date		N° Département		Commune		Pays	
Adresse :	N°		Voie					
	Code Postal		Commune		Pays			

Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)				
	Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions			
Naissance :	Date		N° Département		Commune		Pays	
Adresse :	N°		Voie					
	Code Postal		Commune		Pays			

Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)				
	Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions			
Naissance :	Date		N° Département		Commune		Pays	
Adresse :	N°		Voie					
	Code Postal		Commune		Pays			

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'annexe III au C.G.I.)

⑦

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2017

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)1
1
(1)Néant ☒ *

Exercice clos le 3 1 1 2 2 0 1 6

SIREN 8 2 2 5 5 6 5 3 6

Dénomination de l'entreprise SAS A ONE

Adresse (voie) 17 avenue Henri Barbusse

Code postal 93150 Ville LE BLANC MESNIL

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE : 905

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

- Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.



RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE _____ ou exercice

du 19/09/2016

Désignation de l'entreprise **SAS A ONE**Adresse **17 avenue Henri Barbusse****93150****LE BLANC MESNIL**

au 31/12/2016

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v notice ①								
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1	NEANT							
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES			
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4	Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	TOTAL DES COLONNES 5 à 8
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Totaux	

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑩	
- de l'exercice.....2016..... (total col. 9 + total col. 10) ⑪		- de l'exercice.....2016..... ⑪	
- de l'exercice précédent ⑪		- de l'exercice précédent ⑪	
Nom et qualité du signataire		À LE BLANC MESNIL, le 30/04/2024.....	
Mr M SINNARASA	PRESIDENT	Signature, S. MOHARAJAR	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

SAS A ONE

SAS au capital de 5 000 euros

Siège Social : 17, avenue Henri Barbusse - 93150 LE BLANC MESNIL

N° Siret : 822 556 536 00016, RCS DE BOBIGNY

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 26 juin 2017

Procès – verbal

L'an 2017

Le 26 juin 2017 à 18 heures,

Au siège de la société SAS A ONE, au 17, avenue Henri Barbusse - 93150 LE BLANC MESNIL,

Les associés de la société SAS A ONE au capital de 5 000 euros divisés en 500 parts sociales, donc siège de la société au 17, avenue Henri Barbusse - 93150 LE BLANC MESNIL, se sont réunis audit siège.

Les associés ont été convoqués régulièrement.

L'assemblée est présidée par Monsieur Mohanarajan SINNNARASA en sa qualité du Président.

Sont présents :

Monsieur Mohanarajan SINNNARASA Propriétaire de Cent soixante-dix (170) action de la société.

Monsieur Kanagaratnam RAJESWARAN Propriétaire de Cent soixante-cinq (165) action sociales de la société.

Madame Rajina MARKANDU épouse NIRMALANATHAN Propriétaire de Cent soixante-cinq (165) sociales de la société.

Le président constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Le président dépose sur le bureau les documents suivants :

- les statuts de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2016 :- Ainsi que l'inventaire ;
- le rapport du Président ;
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée ;

Le président déclare que les documents requis ont été adressés aux associés quinze jours.

Avant la date de la présente assemblée et que ceux-ci ont pu exercer leur droit de Communication et d'information dans les conditions prévues par la loi. Les associés lui

Donnent acte de cette déclaration.

Le président donne ensuite lecture des rapports ci-dessus mentionnés.

Le président rappelle que la présente assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du président ;
- L'approbation des comptes l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
- Donner quitus à gérance sur la gestion de la société ;
- Questions diverses ;

Le président donne ensuite lecture des rapports ci-dessus mentionnés.

Il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, Le président mets aux voix les résolutions figurant à l'ordre de jour.

Première résolution

L'assemblée, après avoir entendu lecture du rapport de gestion, approuve les comptes de L'exercice clos le 31 décembre 2016.

En conséquence, l'assemblée donne quitus au Présidence pour sa gestion au cours dudit Exercice.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

Les associés décident d'affecter La perte de l'exercice clos le 31 décembre 2016, et qui se chiffrent à DIX MILLE CENT TRENT-HUIT (10 138) euros, de la manière suivante :

Porter sur le compte de Report à nouveau.

Solder ce dernier sera porté de 10 138 Euros

Solder ce dernier par affectation des résultats futurs

Cette résolution mise au voix est adoptée à l'unanimité

Troisième résolution

L'assemblée donne tous pouvoirs à Monsieur Mohanarajan SINNARASA pour effectuer les formalités de publicité

Afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

Cette résolution mise au voix est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la présidence.

 Le président, Mohanarajan SINNARASA

 CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

Le Président
le 04/08/2017
S. MOHANARAJAN 2

Rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2016

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2016, ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice soumis aujourd'hui à votre approbation.

Présentation des états financiers

Les comptes ont été préparés conformément aux dispositions de la norme Recettes – Dépenses (Trésorerie).

Activité de la société au cours de l'exercice :

« La coiffure »

Evolution prévisible et perspectives d'avenir :

Sur l'activité de la coiffure, le chiffre d'affaires devrait connaître une progression Soutenue en 2017 grâce à une baisse de prix par rapport nos concurrents ainsi qu'à l'environnement de marché qui devrait continuer à être favorable cette année.

Nous allons recruter un coiffeur ou coiffeuse avec la connaissance de la coiffure africaine

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

« Néant »

Activités de recherche et développement :

« Néant »

«

Prise de participations

« Néant »

Filiales et participations

« Néant »

Proposition d'affectation du résultat

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous impôts et amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir une perte de DIX MMILLE CENT TREANT-HUIT (10 138) euros. Je vous propose d'affecter ce résultat de la manière suivante :

- Porter sur le compte de Report à nouveau.
- Le solde ce dernier sera porté de 10 138 Euros
- Et solder ce dernier par affectation des résultats futurs

Je vous précise que du fait de la perte apparue au titre de l'exercice écoulé, le montant des capitaux propres est devenu inférieur à la moitié du capital social, et qu'il conviendra donc, selon les dispositions de l'article L.223-42 du Code commerce, de statuer s'il y a lieu à dissolution anticipée de la société, dans un délai de quatre mois à compter de la date d'approbation des comptes.

Dividendes antérieurement distribués

Selon les dispositions de l'article 243 bis du CG.I., je vous rappelle qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois exercices précédents.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code général des impôts, Je vous précise que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal selon l'article 39 (4°) du même code.

Conclusion

J'espère que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre Président pour l'exercice écoulé.

Le Président,

S. MOHAMED RAZAN



*Le Président
le 04/08/2014
S. MOHAMED RAZAN*